



Le Marché d'Intérêt national de Nantes

Transfert du MIN de Nantes

Présentation du projet MIN et du Pôle Agroalimentaire

Réalisation : Nantes Métropole
Octobre 2018



Eléments de présentation du MIN actuel

Le MIN de Nantes, créé par décret en 1965 et ouvert en 1969, rassemble sur un site de **20ha** localisé en partie sud-ouest de l'île de Nantes, **117 entreprises** regroupant environ **1 200 emplois**. Actuellement, la **SEMMINN** assure la gestion de l'équipement dans la cadre d'une convention de construction et de gestion.



Les marchés d'intérêt national sont des **services publics de gestion de marchés** offrant à des grossistes et des producteurs des services de gestion collective adaptés aux caractéristiques de certains produits agricoles et alimentaires. Les MIN répondent à des **objectifs d'aménagement** du territoire, d'amélioration de la **qualité environnementale** et de **sécurité alimentaire**.

Zoom sur le MIN



Le transfert du MIN, un enjeu de développement économique

Ce projet est une opportunité pour conforter le développement de la filière agroalimentaire, un secteur d'activité important sur le territoire.

Quelques chiffres :

- ✓ Les Pays de la Loire : **2^{ème} région agroalimentaire** (+ 4 600 entreprises, soit 50 000 emplois)
- ✓ L'agroalimentaire est la **1^{ère} filière industrielle** régionale en termes d'emplois
- ✓ Le bassin d'emplois de Nantes : 420 établissements pour 4 000 emplois
- ✓ L'agroalimentaire, sur Nantes, est une filière qui se structure autour de 2 projets :
 - La plate-forme de recherche et d'innovation alimentaire de **la Géraudière** (au nord de Nantes)
 - Le projet de pôle alimentaire/MIN sur le parc d'activités Océane Nord à Rezé

Création d'une nouvelle polarité économique et logistique sur la métropole

Création d'un pôle agroalimentaire **sur la parc d'activités Océane Nord** à Rezé regroupant :

- ✓ Les fonctions de commerce de gros liées au **MIN**,
- ✓ Les entreprises de production, de transformation et de services agroalimentaires,
- ✓ une offre de logistique dédiée.

Pôle de **référence d'intérêt régional**

L'objectif est de susciter :

- ✓ **Une nouvelle dynamique** autour de cette filière économique historique
- ✓ **Une nouvelle offre d'accueil qualifié et attractive** (parc d'activités dédiés et identifié, intégré ans son environnement, proximité des axes routiers...)
- ✓ **Un rééquilibrage actif/emploi au Sud Loire**

Pourquoi le choix de ce site ?

- ✓ 5 sites étudiés sur l'agglomération nantaise

- ✓ Critères du choix du site de Rezé
 - Disponibilités foncières,
 - Compatibilités avec le règlement d'urbanisme
 - Géolocalisation au regard des lieux d'habitation des salariés
 - Accessibilité

Le MIN et le Pôle agroalimentaire

Un territoire de grands projets au sud de la métropole



Impacts du transfert du MIN au regard de la logistique

Impact faible du flux généré par le MIN sur les conditions de circulation du secteur Sud de l'agglomération

✓ Avec 1 800 à 2 600 véhicules journaliers dont 400 PL, l'impact de l'exploitation du MIN sur le trafic est jugé faible :

- Majoritairement des tranches horaires différentes
- Trafics pour partie déjà présents pour accéder au MIN actuel

✓ Le périphérique Sud est parcouru quotidiennement par près de 73 000 véhicules



Trafic journalier 2012 en section courante

Moyenne Journalière Annuelle Tous Véhicules (MIATV)
(données brutes et actualisées 2011 et 2010, compteur permanent et tournant)



Trafics routiers sur la métropole Nantaise
(moyennes journalières annuelles tous véhicules 2012)

Comparaison des 2 sites

	MIN actuel	Futur MIN
En voiture/PL	<ul style="list-style-type: none"> - Position centrale - Proximité pour les clients centre-ville, Nantes, Rezé Nord, St Sébastien - Entrée plus difficile depuis les extérieurs - Accès de PL en centralité 	<ul style="list-style-type: none"> - Proximité porte de Rezé (rénovée) - Bonne accessibilité depuis la métropole et tout le département - Accessibilité plus éloignée depuis le centre-ville
En TC	<ul style="list-style-type: none"> - 1 arrêt à proximité (ligne 26) - Chronobus C5 (700m) - Tramway (800m) 	<ul style="list-style-type: none"> - Chronobus C4 (950m)
Liaisons douces	<ul style="list-style-type: none"> - Vélos : <ul style="list-style-type: none"> - pistes cyclables - Piétons <ul style="list-style-type: none"> - trottoirs existants 	<ul style="list-style-type: none"> - Vélos : <ul style="list-style-type: none"> - Aménagements réalisés porte de Rezé - Continuités à conforter au coeur de Rezé (tronçon St Paul) - Piétons <ul style="list-style-type: none"> - trottoirs aménagés dans le cadre de la ZAC et lors de l'aménagement de la porte de Rezé

Synthèse de l'analyse comparée de l'accessibilité du site actuel et du futur MIN

Une meilleure accessibilité à l'échelle départementale et régionale, mais plus contraignante depuis le coeur de Nantes.

Globalement les temps de parcours moyens pour les voitures et les PL seront plus compétitifs sur le futur site pour les salariés comme pour les clients (en dehors des heures de pointe le matin)

Pour les salariés

- ✓ 60 % des salariés habitent le Sud Loire et 87 % des salariés viennent travailler en voiture

Pour les clients

- ✓ Localisation :
 - 73 % sont localisés en Loire Atlantique
 - 26 % sur la commune de Nantes
- ✓ Modalités d'achats
 - Gré à gré : 1/3 (en baisse depuis de nombreuses années)
 - livraisons locales : 1/3
 - expéditions nationales et export/import : 1/3

Enjeux de demain

Pour les salariés : Orienter les déplacements des salariés vers la mobilité durable

- Plan de Mobilité Employeurs à l'échelle du Pôle Agroalimentaire

une démarche gagnant-gagnant pour les salariés, les employeurs et la collectivité ! Près de 600 employeurs regroupant plus de 120 000 salariés y ont souscrit, touchant ainsi sur l'agglomération, près d'un emploi sur trois.

Pour les grossistes/clients et les producteurs-vendeurs

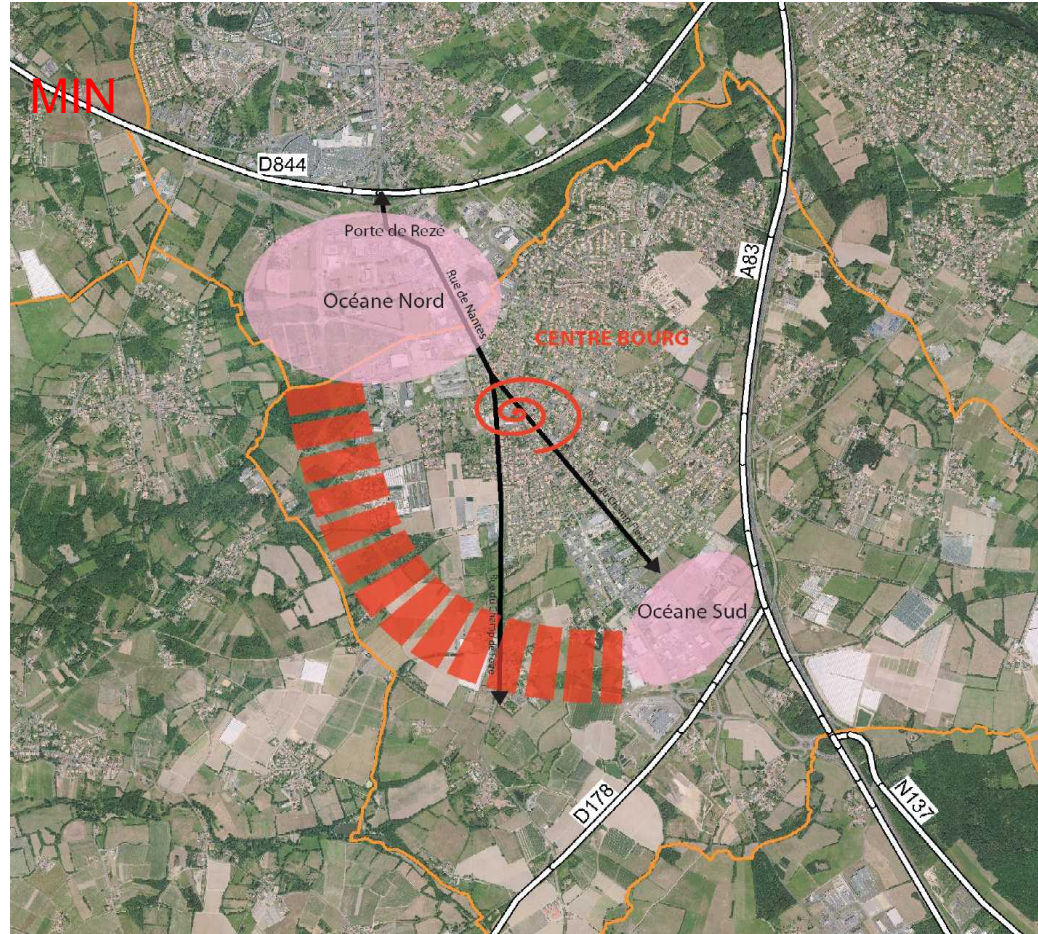
- La logistique du dernier km

- Type des matériels roulants
- Mutualisation et massification

L'amélioration des conditions d'accès aujourd'hui – Réaménagement de la Porte de Rezé



L'amélioration des conditions d'accès demain – Contournement des Sorinières



MERCI